

Norme minimale pour le certificat de fin d'études secondaires (HSC)

Informations à l'intention des parents et des tuteurs

L'introduction de la politique de norme minimale pour le certificat de fin d'études secondaires (HSC) par l'autorité en charge des normes d'éducation de NSW (NSW Education Standards Authority (NESA)) signifie que les élèves de NSW doivent satisfaire à une norme minimale de compétences en lecture, écriture et calcul pour recevoir la qualification du certificat de fin d'études secondaires (HSC).

Les élèves vont passer des tests de norme minimale pour le HSC dans les trois domaines de la lecture, de l'écriture et du calcul. Chaque test en ligne dure 45 minutes et est structuré comme suit :

- un test à choix multiples pour la lecture ;
- un test à choix multiples pour le calcul ;
- un test d'écriture (jusqu'à 500 mots) basé sur un message d'incitation écrit ou visuel.

Pour répondre à la norme minimale pour le HSC, les élèves doivent atteindre le niveau 3 ou 4 dans ces trois domaines de test. Cela signifie que les élèves qui démontrent la norme possèdent les compétences fonctionnelles de base utilisées dans la vie quotidienne, pour le travail et la suite des études.

Les élèves ont plusieurs occasions chaque année de passer ces tests en ligne, de la seconde (Year 10) jusqu'à la fin de la terminale (Year 12). Il existe des périodes d'attente avant de repasser chaque test.

Les élèves seront soutenus par l'école pour répondre à la norme minimale pour le HSC. Des tests blancs sont disponibles à l'école, et des exemples de questions en ligne se trouvent sur le site Web de la NESA à l'adresse : <https://educationstandards.nsw.edu.au/wps/portal/nesa/11-12/hsc/hsc-minimum-standard/online-tests>

Veuillez contacter l'école si vous aimeriez en savoir plus.

Si vous estimez que votre enfant a des besoins supplémentaires et qu'il aura droit à des dispositions supplémentaires dans le cadre des tests de norme minimale pour le HSC, veuillez téléphoner à la personne à contacter à l'école indiquée ci-dessous :

Nom de la personne à contacter à l'école

Numéro de téléphone de la personne à contacter à l'école

Cordialement,

Le chef d'établissement

Nom de l'école

Service d'interprétariat par téléphone

Si vous avez besoin d'un interprète pour vous aider à contacter l'école, veuillez appeler le Service d'interprétariat par téléphone au 131 450 et demandez un interprète dans votre langue. Indiquez au standardiste le numéro de téléphone voulu, et il demandera à un interprète de venir en ligne pour vous aider au cours de la conversation. Ce service ne vous sera pas facturé.